

Projet d'Etablissement - Ecole Saint-Roch – Lessines

Notre Projet d'Etablissement constitue l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en oeuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'école, pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du pouvoir organisateur. Article 67 du décret missions (24-07-1997)

Ce document exprime d'une part, notre volonté collective de réaliser pendant les prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative.

D'autre part, la réalisation de ce Projet d'Etablissement est une œuvre collective qui a nécessité la collaboration des différents partenaires : enseignants, direction, Pouvoir Organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

Ensuite, la mise en œuvre de notre Projet d'Etablissement s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Il représente une intention que nous nous engageons à concrétiser.

En choisissant quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Entre intentions et actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de six ans. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Classes de dépassement de la 3^{ème} maternelle à la 2^{ème} primaire.

L'organisation d'une classe de découvertes s'inscrit dans un projet pédagogique (projet d'école et projet de classe), l'apprentissage prend alors sens pour l'élève.

Ce séjour est très riche pour les élèves et poursuit plusieurs objectifs :

- Apprendre à connaître les autres : créer des liens.
- Développer des relations avec ses condisciples, des adultes (enseignant, animateur, spécialiste), être confronté aux différences (sociales, culturelles), en permettant la découverte par tous. En effet, le vécu d'expériences devient commun à tous les élèves du groupe classe et permet ainsi de le souder.

- Apprendre à « se découvrir ».
- Développer l'autonomie, accéder à un comportement citoyen grâce à une approche sensible et réelle d'un milieu.
- Encourager l'autonomie grâce à un éloignement du « cocon familial ».
- Développer la curiosité, une démarche d'expérimentation, s'ouvrir à une autre culture, dynamiser les apprentissages et la motivation de chaque élève. Mais aussi...
- Apprendre à découvrir le milieu qui nous entoure

Les sujets abordés en classes vertes sont exploités sur place, avant et après en classe.

Tous les enfants y participent et cette participation est importante. Ces activités permettent à tous de vivre réellement une expérience de groupe indispensable à la construction de soi au sein de la société.

En résumé,

Pour l'élève, c'est la découverte d'un environnement connu ou inconnu, de soi-même et de ses pairs et des adultes (façon d'être et de vivre).

Pourquoi est-il si important de lire ce document ?

Ne pas le lire serait comme aller à l'aveuglette dans un restaurant, sans connaître ni sa cuisine, ni le prix des plats. Si pour un repas on peut tenter la découverte et parfois en sortir ravi, d'autres fois déçu ou malade, il en va ici de la scolarité de votre enfant, pour laquelle il est préférable de ne pas prendre le risque d'une surprise désastreuse...

En outre,
Notre projet a été élaboré, entre autres, sur base des articles 6, 12 et 67 §2 du
Décret « Missions » du 27 juillet 1997.

Article 6

- ☑ Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- ☑ Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- ☑ Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- ☑ Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale en intégrant ceux qui ont le plus de difficultés parmi les autres enfants.

Article 12

- ☑ Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi.
- ☑ Développer la socialisation.
- ☑ Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs.
- ☑ Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre Projet d'Etablissement.
--